

Information aux organisations faïtières sur les besoins en matériel de protection payant COVID-19

3 avril 2020

Achats groupés

Au vu des difficultés rencontrées dans l'approvisionnement en matériel de protection et désinfectants en lien avec l'épidémie COVID-19, il a été convenu, d'entente avec l'Institut Central des Hôpitaux (ICH), de procéder à des achats groupés pour les différents prestataires de santé qui le souhaitent, selon la procédure décrite ci-après.

Ce matériel est payant et complémentaire aux livraisons de masques chirurgicaux prélevés sur les stocks de sécurité.

Le marché de l'approvisionnement est actuellement très tendu et nous tenons à vous rendre attentifs qu'il ne sera pas possible d'honorer tous vos besoins. Nous allons faire le maximum pour améliorer la situation actuelle mais sans pouvoir autant vous offrir plus de garantie.

Formulaire de récolte des besoins

Les institutions et professionnels de la santé qui le souhaitent peuvent adresser, via leur organisation faïtière, leur besoin de matériel de protection sur la base du formulaire d'annonce ci-joint en indiquant :

- La quantité de chaque article désiré
- L'adresse de livraison
- L'adresse de facturation (si différente)

Récolte via les organisations faïtières

Les besoins sont à adresser à l'organisation faïtière du secteur concerné.

Une fois la commande adressée à l'organisation faïtière, la commande est ferme et non rétractable.

Les associations faïtières transmettent les besoins de leur secteur une fois par semaine à l'adresse suivante : covid-19-mat@admin.vs.ch

Livraison

La livraison se fera en fonction de la date de réception du matériel et de la disponibilité des stocks. Il faut s'attendre à des retards ou des ruptures de stock sur les articles critiques. En cas de non livraison ou de livraison insuffisante, une nouvelle commande devra être faite par l'intermédiaire de l'organisation faïtière.

Prix

Le matériel de protection sera facturé à l'institution ou au professionnel de la santé qui l'a commandé, sur la base des prix d'approvisionnement, des frais engendrés et des quantités effectivement livrées. Nous rendons vous attentifs au fait que les prix sont très fluctuants et dépendront des opportunités d'achats et de négociations.

Nous essayons d'avoir les meilleurs prix du marché. Ils ne pourront donc être publiés d'avance.

Durée de validité

Cette procédure est valable pour la durée de l'épidémie COVID-19.

Dr Christian Ambord
Médecin cantonal

M. Victor Fournier
Chef de service